

Les partis politiques et la question des langues en Algérie

(Remarques sur les années 1990 - 1999)

Pr. Derradji Yacine
Laboratoire Sciences du Langage
Analyse du Discours et Didactique (SLADD)
Université Constantine I

La mainmise de l'Etat sur toutes les institutions de production et de promotion de la culture s'est caractérisée depuis 1962 et jusqu'en 1988 par la disqualification et la censure de toute expression d'opinion partisane sur la question des langues et de la culture d'une manière générale. La politique d'arabisation de tout l'environnement social confortée par des textes législatifs a installé la langue arabe en tant qu'unique référent identitaire, seule langue nationale officielle et l'usage des autres variétés linguistiques à savoir le tamazigh dans toutes ses variétés, l'arabe dialectal et la langue française est stigmatisé. Pour toute manifestation culturelle ou mode d'expression, des organes de surveillance sont mis en place et ont pour rôle de censurer tout ce qui n'est pas en conformité à cette norme et au système culturel.

L'option démocratique amorcée en octobre 1988 et l'avènement du multipartisme favorisent la liberté d'opinion et de l'expression politique partisane sur toutes les questions qui ont trait à la vie sociale, politique, économique et culturelle du citoyen algérien. Par rapport à la question des langues et de la culture et de sa gestion par les gouvernements, le discours des partis politiques dans les

années 1990-1999 a pour centre d'intérêt l'arabisation et la place des autres langues et se structure autour de deux pôles : le pôle des partis d'obédience islamistes et conservateurs et le pôle des partis démocrates. L'étude de quelques déclarations de leaders de partis politiques nous montre que le première pôle s'érige en farouche défenseur de la politique linguistique officielle telle qu'elle est menée par les gouvernants, et le second développe un discours radicalement opposé à la manière dont est conduite la politique linguistique et culturelle du pays plus particulièrement l'arabisation en faisant valoir le caractère naturellement plurilingue de la société algérienne.

1. Les partis islamistes et conservateurs.

A l'opposé du discours des partis démocrates la tendance islamiste et conservatrice est farouchement hostile à toute discussion quant à la position statutaire de la langue arabe. Ce qui semble caractériser les partis islamistes En Nahda et le MSP (ex Hamas) - les deux principales formations politiques de cette période - est leur soutien indéfectible à la politique de la généralisation de la langue arabe. Selon le responsable du premier parti cité : *« L'Algérie ne peut jouir de toute son indépendance sans l'application de la loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe »*. Il ajoute : *« La langue arabe est pour moi une des constantes de notre société, un des éléments de sa personnalité et un des facteurs de la souveraineté de l'Etat. De ce fait, elle a droit à beaucoup de considération et de respect. Les gouvernements successifs ont complètement ignoré cette constante prétextant de son insignifiance. Cela a fait malheureusement qu'on regarde l'Algérie comme si elle ne jouissait pas de sa totale indépendance. Le comble de l'ignominie n'est il pas atteint dès lors qu'on ne trouve pas trace de l'utilisation de cette langue dans les échanges diplomatique et les correspondances officielles alors que toutes les Constitutions de ce pays lui reconnaissent le caractère de langue officielle ? Aujourd'hui il est*

grand temps que les responsables et toutes les personnalités nationales comprennent que le devoir numéro un de chacun d'entre eux est de mettre cette loi en exécution, sans rechigner. Cela n'est pas en contradiction avec l'ouverture sur les langues étrangères desquelles on doit tirer profit. Mais en tout état de cause, cette ouverture sur les langues étrangères ne doit plus être un écueil pour le développement de notre langue ou un facteur de sa marginalisation »¹. Si le ton et les arguments de ce parti peuvent paraître objectifs et souples par rapport à son essence idéologique, il en est de même pour le MSP dont les propos illustrent convenablement la démarche. En effet étant un parti de la coalition gouvernementale, donc aux côtés du pouvoir, les propos ne peuvent qu'apporter l'approbation à la politique des gouvernants. C'est ce qui semble se dégager du discours de feu M. Nahnah², leader de ce parti : « *la loi portant généralisation de la langue arabe est incontournable, eu égard aux idéaux de Novembre 1954. Soit nos compatriotes se laisseront égarer dans une troisième voie, soit ils décideront de tourner la page pour donner un nouveau départ à l'Algérie. Pour ma part, ma volonté de changement est inchangée....* »³. Au sujet de la langue arabe il réaffirme : « *qu'en réalisant ce choix dans le respect des constantes nationales, loin de toutes formes de violence, la généralisation de langue nationale permettra ainsi à l'Algérie d'entrer de plain-pied dans le concert des nations (...) et que l'Algérie est dans un besoin pressant de restauration de sa langue nationale pour la préservation de son unité nationale* »⁴.

Il apparaît que le discours des partis islamistes et conservateurs soutient la politique d'arabisation en développant la stratégie qui consiste à accuser le gouvernement de ne pas tout faire pour réussir

1. Journal *El Watan* du 17 juin 1998.

2. Mahfoud Nahnah (arabe : محفوظ نحناح), né le 28 janvier 1942 à Blida et décédé le 19 juin 2003.

3. Dans le journal *Liberté* du 24-25 Juillet 1998.

4. Dans le journal *Liberté* du 24-25 Juillet 1998.

Les partis politiques et la question des langues en Algérie...

la généralisation de l'utilisation de la langue arabe. Emanant d'un leader de parti islamiste, la modération de ce discours est tactique, elle tranche avec la virulence habituelle à l'égard de la langue française toujours considérée comme la langue du colonisateur, et les francophones comme *Hizb França*¹. Néanmoins on retrouve dans ce discours l'essentiel de l'idéologie panarabiste et conservatrice derrière les équations que l'ont peut relever :

*la langue arabe = langue nationale,
la langue nationale = l'unité nationale,
la langue arabe = constante nationale,
la langue arabe = les Idéaux de Novembre 1954.*

En outre il est à remarquer que le discours de ce pôle conservateur n'adjoint aucun caractérisant au syntagme *la langue arabe* ce qui a pour effet d'introduire l'ambiguïté mais plus particulièrement d'occulter l'existence de *l'arabe algérien*. Ces éléments qui ont été déjà relevés constituent, avec d'autres, la trame du discours idéologique de la politique linguistique et culturelle. Ils serviront à tous les gouvernants de catalyseur de leur action envers les pôles linguistique, éducatif et culturel de la société algérienne.

2. Les partis démocrates ou l'exigence de la modernité

Les chefs de file de ce pôle qui s'oppose non pas à la langue arabe mais à la démarche choisie par le pouvoir pour appliquer une politique linguistique et culturelle jugée très coercitive sont le RCD (Rassemblement Culturel et Démocratique), le FFS (Front des Forces Socialistes), le MDS (Le Mouvement Démocratique Social), l'ANR (L'Alliance Nationale Républicaine), le PT (Le Parti des Travailleurs) et l'UDL (Union pour La Démocratie et les libertés).

Cette tendance brille par sa détermination à faire valoir que le natio-

1. Littéralement le *Parti de la France*.

nalisme et le patriotisme algérien n'empêchent nullement l'ouverture de l'Algérie sur les civilisations qui sont au fait du développement scientifique et technologique. Elle rend responsable les différents gouvernements d'avoir installé le pays dans l'obscurantisme, le sous-développement et l'indigence intellectuelle. Le discours des principaux dirigeants de ces partis nous montre que la gestion de la question des langues est vivement perçue et intensément vécue. Elle a pour corollaire l'état de décrépitude et de délabrement avancé des institutions de l'Etat mais aussi l'incompétence des gouvernants à gérer un secteur très sensible de la vie sociale et politique du pays. Le RCD est en quelque sorte le seul parti politique à avoir formulé une violente critique à l'égard de la politique linguistique du pays. Nous reprenons pour la circonstance une des déclarations qui semble résumer l'état des lieux par rapport à la question des langues : « *Dans la forme, le problème des langues ne peut plus souffrir plus longtemps de l'hypocrisie et de l'irresponsabilité qui en ont marqué l'approche jusqu'à maintenant. Il serait vain de chercher des partisans de l'aventure panarabiste qui aient accepté de faire subir à leur propre progéniture les « sévices scolaires¹ » imposés aux enfants du peuple. Les cours à domicile, l'enseignement privé ou par correspondance et les bourses à l'étranger sont autant d'attributs par lesquels ils l'ont précieusement préservé de leur école militante. (...) il est antinational et criminel de continuer à s'obstiner dans le refus du bilinguisme. L'arabe et le français doivent être immédiatement revendiqués et pleinement assumés par l'école algérienne. C'est de se frotter aux autres langues qui amènera l'arabe à échapper à la honteuse fonction d'instrument de l'invective, de la paresse intellectuelle et de l'intolérance où l'ont maintenue, entre autres, nos apprenti-sorciers de l'éducation et des médias. Le tamazight doit cesser d'être frappé d'ostracisme. C'est à l'Etat d'œuvrer à sa promotion et à sa diffusion. Toute répression, toute injustice frappant le domaine amazigh serait de toute façon vaine et ne ferait*

1. Souligné dans le texte.

Les partis politiques et la question des langues en Algérie...

qu'aggraver un sentiment de frustration déjà considérable.»¹. Pour Saïd Saadi, leader du RCD, la question de la loi de la généralisation de l'utilisation de la langue arabe « soulève à la fois un aspect identitaire et institutionnel. C'est le terrorisme politique qui doit être au box des accusés et non les Algériens qui construisent l'Etat et se sacrifient pour leur pays. Faut-il exécuter à titre posthume les rédacteurs de La Proclamation du 1^{er} Novembre 1954 qui ont rédigé leur appel en français. (...) Cela fait bientôt 40ans que l'Algérie est indépendante. Ceux qui ont peu ou mal fait leur devoir ne peuvent en aucune façon rattraper aujourd'hui leur défaillance en détournant l'histoire, en cultivant l'exclusion et en provoquant davantage de fractures »².

Ce parti politique tout comme d'autres considère la loi sur l'arabisation³ comme une loi d'exclusion. Le principal responsable de ce parti fait savoir que : *« Cela dit, le problème de cette loi n'est pas une question de dosage. En plus le problème n'a jamais été le problème de la langue arabe. En l'occurrence la volonté est d'arabiser un pays et de confisquer un pouvoir politique. Une identité ne se décrète pas. Les dirigeants qui ont le souci de construire le pays doivent avoir le courage de traiter du problème des langues avec un sens aigu de la responsabilité. N'oublions pas que Boudiaf avait gelé cette loi. Il avait de solides raisons lui le Patriote de la première heure, de ne pas céder aux pressions des hystériques en jouant avec l'avenir du pays. L'Algérie doit se libérer de son complexe d'ancien pays colonisé. Nous n'avons pas à nous faire des leçons de patriotisme. Nous n'avons pas à dérouter le nationalisme au profit d'un arabisme aussi sectaire que stérile. Nous avons à construire notre pays en fonction de notre histoire et des aspirations de nos concitoyens. La mission de notre génération est d'installer l'Algérie*

1. Extrait de La Plate –forme pour l'Algérie républicaine, Edition du RCD, p. 17-18, 1996.

2. Déclaration de Saïd Saadi, Responsable du parti RCD remarque, dans le journal Le Matin du 7 juin 1998, n° 1928, p. 6, à propos de la généralisation de la langue arabe.

3. Loi 91/5 du 16/01/1991.

dans ses repères culturelles et historiques et son environnement géostratégique ; pour la projeter dans un statut de nation adulte capable de se parler à elle-même pour enfin communiquer sereinement avec les autres. La réalité socioculturelle du pays et les intérêts de la nation commandent une grande mobilisation pour éviter un niveau d'isolement et de régression irréversibles. L'opinion internationale suit avec intérêt et inquiétude l'évolution nationale. Grâce au travail du RCD et d'autres, les observateurs ne viennent plus en Algérie pour réhabiliter le projet intégriste, mais pour une observation loyale et sans parti pris. Cela est un avantage pour tous ceux qui refusent le double langage et la confusion. Il faut plus de clarté et de transparence pour faire comprendre les véritables enjeux de la crise. Nous allons entrer dans le XXI^{ème} siècle dans deux ans. Il ne s'agit plus de mobiliser les foules contre nos voisins et partenaires mais de construire notre avenir. Réanimer le pays ou l'étouffer, le structurer ou le détruire, le libérer ou l'enkyster, le faire vivre ou l'enterrer, voilà les questions que soulève cette loi. Face à ce type de défi, chaque citoyen est interpellé »¹. En outre dans le programme présidentiel du RCD il est à remarquer que la question des langues occupe une place primordiale. Le RCD fait du bilinguisme arabe / français et de tamazight l'essentiel de sa conception de la politique linguistique et culturelle qui devrait prévaloir dans le pays. On remarque en substance les propos suivants : « A l'endroit de Tamazight : cette langue doit cesser d'être frappé d'ostracisme, elle doit retrouver sa place dans la société aux côtés de la langue arabe ; l'enseignement des langues ne peut souffrir plus longtemps de l'hypocrisie et de l'irresponsabilité qui ont marqué l'approche jusqu'à maintenant. Il est antinational et criminel de continuer à s'obstiner dans le refus du bilinguisme. L'arabe et le français doivent être pleinement assumés par l'école algérienne qui doit également s'employer au plus tôt à assurer la promotion et la diffusion de Tamazight partout où cela est possible »².

1. Dans le journal El Watan du 21 juillet 1998.

2. Programme présidentiel du RCD. Fascicule édité par le RCD, pp. 44-45, 1995.

Les partis politiques et la question des langues en Algérie...

De tels propos se retrouvent au sein des discours élaborés par les autres partis de la tendance démocrate. Citons encore pour l'exemple les idées développées par le discours du FFS qui, dans le journal *El Watan* du 2 juin 1998, p. 4, publie un communiqué dans lequel il condamne la promulgation de la loi sur l'arabisation ainsi que les dérives de la politique linguistique menée par les gouvernants, le FFS « met en garde contre toutes les dérives susceptibles d'être entraînées par l'application intempestive de la loi d'exclusion linguistique. Le FFS a déjà eu à se prononcer pour l'abrogation de cette loi ainsi que de toutes les lois scélérates imposées sous l'état d'urgence ... Le FFS déplore qu'à l'ère de la mondialisation et au moment où Internet garantit une communication mondiale tous azimuts, des esprits sectaires et médiocres, recrutés essentiellement dans les milieux islamo-conservateurs n'ont pas trouvé d'autres moyens pour leur propre promotion que de se fonder sur l'exclusion. Car il n'est pas douteux que pour les promoteurs de la généralisation de l'arabisation, l'objectif reste l'exclusion des cadres de l'administration, des entreprises, de l'université et d'une manière générale de toutes les compétences du pays. Ceux qui prônent cette politique et ceux qui les appuient ne servent en rien l'intérêt national, bien au contraire. Pour le FFS, cette politique est un choix conscient et délibéré des décideurs qui s'en servent comme d'une machine de guerre contre la démocratie et le pluralisme. A n'en pas douter, l'objectif poursuivi par les décideurs est de créer d'autres sources de division au moment où la population aspire à se rassembler autour de la paix et pour la réconciliation. » Comme on le remarque le discours du FFS, bien qu'il se distingue de celui du RCD par le fait qu'il dénonce avec virulence l'effet de marginalisation des cadres francophones des centres de décisions et des institutions de l'Etat, il s'inscrit dans le même registre de la revendication d'une politique linguistique cohérente qui tienne compte de toute la spécificité sociolinguistique du pays.

Le discours de l'UDL (l'Union pour la démocratie et les libertés) développe des arguments centrés sur le particularisme de l'identité

algérienne et de la diversité linguistique du pays. Ce parti politique dénonce avec force d'arguments l'échec de l'arabisation qu'il impute à l'instrumentalisation politicienne de cette langue, tout comme il plaide avec une conviction certaine la place et les fonctions de la langue française ainsi que l'utilisation du bilinguisme dans toutes les institutions de l'Etat. Le président du parti UDL, M. Moula affirme, dans le journal *El Watan* du 5-6 juin 1998, p 2 à propos de la loi sur la généralisation de la langue arabe, ce qui suit : « *Notre approche du grave problème que pose cette loi s'appuie sur les fondements idéologiques de notre projet politique. L'UDL considère que notre identité est l'algérianité qui prend sa source dans notre amazighité originelle qui a su intégrer les acquis apportés par les civilisations qui sont venues nous donner notre religion, la langue arabe et la langue française. Cela nous amené à défendre un bilinguisme arabe-français nécessaire pour un bon fonctionnement de notre société sans oublier la langue amazighe, très largement utilisée par notre population*¹. *Si la langue arabe est notre langue officielle, le français est une langue de travail, d'ouverture vers les technologies et la science ainsi qu'un outil économique alors que tamazight reste notre langue nationale originelle. Depuis l'indépendance, l'arabisation a été instrumentalisée sur le plan politique instituant une langue arabe extrêmement classique au détriment de l'arabe parlé algérien, et ce aux fins de marginaliser et d'exclure certains courants politiques modernistes et démocratiques. L'échec consommé de l'arabisation et la dévastation de notre école voient aujourd'hui une nouvelle et grossière initiative de l'imposer contre tous les avis qui s'élèvent et au détriment de la raison. L'échec est évident, il sera consommé dès le 5 juillet si l'Exécutif persiste dans cette voie et refuse la réalité. Nous prenons acte des regrets exprimés par le porte-parole du gouvernement, après la sortie politiquement très grave de M. Zerhouni. Mais cela ne doit pas occulter l'existence de cette loi. Cette manœuvre de diversion n'enlève rien au caractère pénal et marginalisant de cette loi qui exclut*

1. Souligné dans le texte.

Les partis politiques et la question des langues en Algérie...

de facto des millions d'Algériens de notre richesse linguistique et qui portera un grave coup à notre économie déjà bien mal en point. Nous sommes scandalisés et ne ménagerons aucun effort pour que cette loi soit revue. Trois possibilités constitutionnelles existent : soit le président de la république demande une seconde lecture, soit vingt députés introduisent un nouveau texte de loi, soit le conseil constitutionnel la rejette pour les atteintes qu'elle contient aux libertés individuelles et collectives. »

Considérée comme une atteinte aux libertés individuelles la loi portant arabisation est replacée par la plupart des partis politiques dans le contexte politique de la revendication des libertés d'expression et d'opinion ainsi que d'une plus grande démocratisation des activités politiques. La question des langues est plus que jamais une question centrale, un puissant détonateur politique qui remet en question non seulement la conception du pouvoir à l'égard des langues en Algérie mais aussi et surtout l'essence même du pouvoir aux commandes de l'Algérie depuis 1962. Ainsi le PT (Parti des Travailleurs) tout comme le MDS (Mouvement Démocratique Social) dénoncent le caractère illégale de la (re) promulgation de la loi de l'arabisation parce que votée par une institution illégitime. Ce faisant ces deux partis politiques instrumentalisent à leur tour la question des langues et la gestion qui est faite par le pouvoir pour dénoncer l'illégitimité de certaines structures de l'Etat et l'utilisation de la langue arabe comme subterfuge à des fins politiques : « (...) nous constatons qu'en introduisant ce débat dans la situation qui prévaut, il y a une volonté de détourner l'attention des Algériens et Algériens au moment où des décisions graves sont prises sur le plan économique et que sur le plan sécuritaire les risques sont énormes¹. Pour le PT, « l'Algérie est un pays indépendant et il est normal qu'il ait ses propres attributs de souveraineté, dont la langue. La place de la langue arabe est indiscutable, mais nous revendiquons également la reconnaissance de tamazight. La

1. Extrait des propos du porte parole du PT, Journal El Watan du 22 juin 1998.

Belgique, a trois langues, la Suisse en a trois aussi, etc. Et ils sont plus souverains en matière de décision politique. Donc en plus du règlement positif de cette revendication démocratique, légitime et nationale, la généralisation de l'utilisation de la langue nationale doit être l'aboutissement d'un processus rationnel, progressif et sans contraintes. Ce qui implique des moyens pédagogiques, financiers et matériels, faute de quoi cette opération peut être assimilée à des représailles contre les Algériens qui ont été privé de l'apprentissage de la langue arabe par le colonialisme ou en conséquence de politiques dont ils ne sont pas responsables» »¹ Le discours du MDS (Mouvement Démocratique Social) est plus subtil du fait qu'il intègre la question des langues et de l'arabisation dans la problématique de l'incohérence et l'inconstance de la gestion des gouvernants de l'Algérie face aux défis imposés par la mondialisation de l'économie : « *Il est quand même stupéfiant d'en arriver à une telle situation aussi inédite où un pouvoir national oblige la société et l'Etat à utiliser l'une de leurs propres langues de travail et de vie, à l'exclusion des autres, en faisant abstraction des réalités historiques, économiques et sociales, politiques et idéologiques, scientifiques, culturelles et artistiques, linguistiques même, en liaison avec les impératifs de développements et avec le mouvement de mondialisation avec leur imbrication complexe et pertinente.* »² El Hachemi Chérif Coordinateur principal du MDS en réponse à la question : « *Quelles sont les conséquences sur la société algérienne de l'application à partir du 5 juillet de la loi portant généralisation de l'utilisation de la langue arabe ?* » posée par un journaliste souligne particulièrement les arrières pensées politiques des décideurs à l'égard de l'arabisation : « *Quitte à heurter, je vais prendre un raccourci fondamental pour poser crûment certaines questions. Quel homme censé peut soutenir que l'état d'arriération de la langue arabe n'assume pas une lourde responsabilité dans l'arriération des sociétés qui s'ex-*

1. Extrait des propos du porte parole du PT, Journal El Watan du 22 juin 1998.

2. Journal El Watan du 22 juin 1998.

Les partis politiques et la question des langues en Algérie...

priment en arabe ? On pourra toujours avancer que l'état de la langue est le reflet de l'état des sociétés. Soit, alors tirons-en les conséquences ! Puisque l'humanité célèbre cette année le 800^{ème} anniversaire de la mort du grand philosophe Ibn Rochd, pourquoi donc tous ces « grand défenseurs » de l'arabe et de sa culture, y compris ceux qui sont dans les institutions de la république, n'ont pris aucune initiative pour faire revivre Ibn Rochd, ni même pour honorer de leur représentation un colloque organisé par un mécène ? Au fond, il ne s'agit pas, pour ces zélés de l'arabisation, d'imposer l'arabe, il s'agit d'imposer une certaine vision de la langue et de la culture arabes, régressives et rétrogrades, qui sont le pur produit de la décadence. A ce propos, rappelons-nous, l'arabisation de la philosophie au début des années 70. Elle n'a servi qu'à une chose, à substituer à la philosophie la théologie et quelle théologie ! A l'époque le but des conservateurs était de renverser un rapport de forces qui était en faveur d'un enseignement humaniste et progressiste des sciences sociales. Aujourd'hui le but est de faire fructifier et de consolider le nouveau rapport de forces produit par ces changements. C'est la raison pour laquelle ces forces ne se rappellent la langue arabe qu'en termes d'injonctions administratives au lieu de veiller à la faire évoluer pour la moderniser, en faire un outil d'appropriation de la science et de la culture moderne, au lieu de la faire aimer par les siens. Aujourd'hui encore, ce dont il s'agit en l'occurrence c'est de sceller définitivement le compromis d'Etat islamo-conservateur. S'il s'agissait de faire de l'arabisation une cause véritablement nationale, on se serait pris autrement : en programmant, en modernisant cette langue, en pensant son articulation ou sa synthèse avec les langues vivantes de notre peuple pour éviter aux générations montantes cette schizophrénie linguistique qui nous fait tant de torts, en ouvrant notre capital linguistique sur les langues modernes les plus avancées, en élaborant des plans de réforme, en faisant aimer nos langues, en mobilisant les élites et les citoyens, etc. »¹ Comme on le remarque les remarques du MDS sont tout un

1. Journal El Watan du 22 juin 1998.

programme de travail pour réhabiliter la langue arabe dans son véritable contexte historique, sociolinguistique et économique.

Le discours des partis démocrates à l'égard de la gestion des langues est cohérent dans sa structuration ainsi que dans les arguments apportés pour dénoncer l'échec de la politique linguistique et culturelle mise en pratique depuis 1962. La langue arabe n'est pas reniée, bien au contraire elle est reconnue et identifiée comme l'un des plus puissants des attributs identitaires de la nation algérienne. Mais elle n'est pas le seul élément constitutif de cette *identité algérienne* que tous les partis politiques démocrates identifie par le caractérisant « l'algérianité ». La langue française, le tamazight et les autres idiomes locaux sont unanimement considérés comme des pôles fondamentaux et essentiels de cette algérianité. Le bilinguisme arabe / français semble être l'élément le plus important de la personnalité de l'algérien et le seul outil susceptible de servir convenablement l'économie du pays. Sur le plan culturel l'arabisation est considérée par les partis démocrates comme un repli sur soi-même, que tel qu'elle est appliquée l'arabisation est un alibi au refus d'admettre que la supériorité des autres nations tant culturelle que technologique est liée à la dynamique et à la richesse des contacts linguistiques entre les peuples et les nations. L'arabisation est synonyme d'un enfermement qui ne peut que servir les partisans de l'idéologie islamo-bâathiste et des islamo-conservateurs qui tiennent pour la circonstance un autre type de discours à l'égard de la question des langues en Algérie.

3. Les remarques

Le parcours institutionnel de la politique de l'arabisation n'est en fait que le parcours institutionnel de la politique culturelle et linguistique ; une politique que l'on peut qualifier de volontariste, émanant d'un nationalisme dont les principales valeurs de base demeurent figées en dépit des profondes mutations socio-économiques et politi-

ques qui secouent et affectent la société algérienne toute entière. Le triptyque du cheikh Abdelhamid Ben Badis « *L'Algérie est ma patrie, l'arabe ma langue, l'islam ma religion* » agit beaucoup plus comme un agent d'exclusion sur tous les éléments constitutifs du patrimoine culturel et linguistique populaire algérien et sur tout les apports exogènes de la culture et de la civilisation universelles. L'imposition de la langue officielle s'est faite comme le souligne K.T. Ibrahim « d'un mouvement du sommet vers la base » (1995 : 281), elle a conduit inévitablement d'une part à la dépréciation et minoration des langues populaires, l'arabe dialectal et le tamazight et d'autre part à l'effritement de la cohésion sociale en l'absence de consensus et de l'unanimité du corps social. La sacralisation et la politisation à outrance de la langue arabe, langue du Coran et langue des *constantes nationales révolutionnaires*, a induit non seulement une péjoration de l'arabe dialectal, de tamazight et de la langue française mais a ankylosé et enserré toute la dynamique culturelle et sociale algérienne dans la référence aux constantes *nationales* et *immuables* (*tawabet*) entraînant un comportement irrationnel et suspicieux, à la limite de la xénophobie à l'égard de tous les référents culturels de l'Occident. L'ambiguïté et le caractère exclusif des termes qui définissent le concept *culture nationale révolutionnaire* mis en place par l'idéologie nationaliste du FLN ont induit un processus de destruction du tissu culturel national qui préexistait à l'avènement de l'indépendance du pays. Les différents gouvernements depuis 1962 se sont astreint à appliqué stricto sensu l'uniformité linguistique et culturelle par le biais de la politique d'arabisation tout azimut, ce qui a eu pour effet d'annihiler toute créativité. L'ambivalence et l'ambiguïté des termes de cette idéologie et de cette politique culturelle et linguistique installent la société algérienne dans l'expectative. L'hésitation affichée entre l'ouverture sur le monde moderne pour des impératifs de développement économique et l'authenticité originelle freine toute dynamique sociale, estompe et dilue tous les repères culturels identitaires spécifiques aux Algériens et s'accom-

pagne d'une perte de l'identité. L'algérianité se dilue au profit d'un arabisme transnational profondément secoué par différentes formes violentes d'extrémismes. Sur le plan idéologique et politique, la généralisation de la langue arabe a favorisé (et favorise à ce jour), à son corps défendant, l'apparition et la cristallisation des idées qui prônent d'une part un panarabisme transcendant à la nation algérienne et à sa spécificité africaine et maghrébine et, d'autre part un islamisme politique violent exogène à la société algérienne.

Les effets négatifs sur les plans linguistique, culturel et idéologique apparaissent dès lors que la culture et la langue dites *nationales* sont surimposées par des structures étatiques qui agissent plus comme des filtres sur toutes les expressions culturelles en vue de les rendre conformes à la norme officielle. Le corollaire immédiat de cette politique linguistique de type *in vitro* appliquée à la langue arabe sera son isolement de tous les contacts qui sont source d'enrichissement et de dynamisme. Ce qui fait dire à Ben Ziane Thalbi : « ... *cette mystification linguistique qui obéissait au départ à de simples rapports de force sociaux aura tôt fait d'induire sur la structure linguistique elle-même un effet pervers non souhaité : pour avoir malencontreusement subi la claustration égocentrique de ses commandeurs et zéloteurs, la langue arabe se verra privée de l'enrichissement que toute langue est en droit d'attendre de son ouverture nécessaire sur le monde.* »¹ L'effet immédiat de cette politique de régulation culturelle et linguistique conjuguée d'une part à la pression démographique et d'autre part à l'inadéquation des contenus du système éducatif au profil et aux besoins concrets de la société algérienne moderne a favorisé dans les années 1990-1999 l'apparition de plusieurs dysfonctionnements irréversibles et de plus en plus importants dans la sphère éducative et culturelle à savoir un taux d'analphabétisme de plus de 45 % et une politique d'arabisation qui a montré ses limites vu un taux d'arabi-

1. Ben Meziane Thalbi, Identité et Modernité, Le casse-tête maghrébin, Journal El Watan, 28 juillet 1999, p. 11.

Les partis politiques et la question des langues en Algérie...

sation de 46 %¹ dans les instituts et les universités, taux circonscrit aux sciences sociales et humaines, alors que dans les sciences, les études techniques et technologiques les enseignements continuent à être dispensés en langue française.

Par ailleurs la communication et l'interaction sociales se réalisent essentiellement en arabe dialectal pour la plus grande partie de la population et en tamazight pour les berbérophones mais jamais en arabe langue soutenue (littérale). Cet idiome n'a jamais été le vecteur des rapports sociaux et interpersonnels, car circonscrit aux limites du domaine de la religion, du discours officiel protocolaire surtout et de la communication institutionnalisée. La présence encore manifeste de la langue française dans l'environnement social et culturel du locuteur favorise l'apparition d'une *triglossie* dominante dans les pratiques langagières du locuteur algérien et consacre l'expression d'un être identitaire authentique, fiers de ces attributs culturels et linguistiques et qui se joue, grâce à l'alternance codique, du modèle normatif de la culture officielle. Face au monopole culturel et linguistique officiel, les idiomes locaux constituent pour le sujet parlant les modèles les plus conformes à l'expression de son identité algérienne et alimentent la dynamique culturelle. Bien plus, l'utilisation de ces idiomes locaux se constitue aussi en outils de régulation de la reconnaissance de soi et de l'identification identitaire. Les mutations politiques induites par le multipartisme accentuent le regain d'intérêt pour les langues et cultures locales, renforcent et légitiment la revendication identitaire et linguistique de la minorité tamazight que le pouvoir tente de « nationaliser » sinon de combattre au nom de l'unité nationale. Sur le plan culturel, la politique de généralisation de la langue arabe ne favorise pas l'émergence et la promotion de l'arabe algérien mais incite par les contraintes idéologique et politique l'adoption de l'arabe littéral,

1. Déclaration du Ministre de l'enseignement supérieur lors du séminaire nationale sur l'arabisation (cf. Liberté du 23 mars 1999).

très éloigné de l'usage linguistique de la population algérienne. Cette attitude du discours officiel à l'égard des idiomes locaux accentue le phénomène de dépersonnalisation mais paradoxalement stimule aussi la réaction de rejet et de contestation de la jeunesse algérienne qui adopte alors comme moyen d'expression un mélange des langues en usage dans le pays.

Ce qui est évident est que l'avènement du multipartisme en Algérie a coïncidé - paradoxalement - avec un verrouillage systématique des moyens d'expression des potentialités politiques. Les deux langues maternelles des Algériens dont la plus répandue, l'arabe dialectal, sont *politiquement* interdites de séjour dans l'hémicycle de l'Assemblée algérienne. La volonté politique d'assurer le verrouillage des moyens d'expression est confirmée par la dernière loi sur l'arabisation que certains partis politiques ont caractérisé de loi très coercitive et par les directives ministérielles rappelant la date du 5 juillet 1998 comme la date butoir où toutes les administrations de l'état devraient fonctionner exclusivement en langue arabe sous peine de sanctions pénales.

Des changements dans la perception des statuts et des fonctions des langues du pays semblent poindre dans le discours officiel algérien depuis l'arrivée de Abdelaziz Bouteflika à la Présidence de la république en 1999. En dépit de l'obligation « constitutionnelle » d'utiliser la langue arabe littéraire (la langue nationale) pour les discours officiels, c'est plutôt à l'aide de la langue française que le Président de la république s'est adressé, plusieurs fois, à la population algérienne. Critiqué par l'opposition - tendance conservateurs - islamobâathiste - pour cette utilisation du français dans ses discours à la nation algérienne il répond : « *Pour défendre mon pays j'utiliserai l'anglais, le chinois et même l'hébreu* ». Il remet en question l'immuabilité des constantes nationales et affirme sur un ton ironique « *Qu'est ce que les constantes nationales ? Dois-je dire Azzoufellaouène pour affirmer mon identité berbère, Bism Allah pour signifier que je suis*

Les partis politiques et la question des langues en Algérie...

musulman et Es salam Alaïkoum pour montrer que je suis arabe ? Tout le monde sait qui je suis ». Les dernières déclarations du Président de la république à propos de la francophonie sont on ne peut plus claires quant à une nouvelle attitude de l'Algérie face à la question de la gestion des langues : « *L'Algérie est un pays qui n'appartient pas à la francophonie mais nous n'avons aucune raison d'avoir une attitude figée vis-à-vis de la langue française qui nous a tant appris et qui nous a, en tout cas, ouvert la fenêtre de la culture française.* (Journal *El Watan*, 1/08/1999) ». Cette déclaration marque vraisemblablement la fin des tabous linguistiques et culturels développés par l'idéologie FLN et elles ont initié de nouvelles perceptions à l'égard des langues en place dans le pays et augure l'avènement de réformes notoires.¹

Aujourd'hui le discours sur l'arabisation et ses lois coercitives semble être anachronique, appartenant à une époque révolue. Il n'a plus les mêmes effets sur les individus et sur les institutions. Le caractère plurilingue de la société algérienne est mieux perçu comme une des caractéristiques fondamentales de la société et les attitudes à l'égard de la langue française et du berbère ont évolué. La réalité du terrain a vaincu les dernières résistances et obligé les hommes et les institutions à se soumettre à une évidence et aux impacts de la mondialisation économique, linguistique et culturelle.

Bibliographie

Ben Meziane Thalbi, Identité et Modernité, *Le casse-tête maghrébin*, Journal *El Watan*, 28 juillet 1999, p. 11.

Journal *El Watan* du 17 juin 1998.

Journal *El Watan* du 22 juin 1998.

Journal *El Watan* du 21 juillet 1998.

1. En 2003 Tamazight est consacré langue nationale (Cf. La Constitution de la RADP, Art. 3 bis - Tamazight est également langue nationale. L'Etat œuvre à sa promotion et à son développement dans toutes ses variétés linguistiques en usage sur le territoire national).

Journal *El Watan* du 01 / 08 / 1999.

Journal *El Watan* du 28 juillet 1999.

Journal *Liberté* du 24-25 Juillet 1998.

Journal *Le Matin* du 7 juin 1998, n°1928.

Journal *Liberté* du 23 mars 1999.

La Constitution de la RADP, Art. 3 bis

Loi 91/5 du 16/01/1991

Programme présidentiel du RCD. Fascicule édité par le RCD, pp. 44-45., 1995.